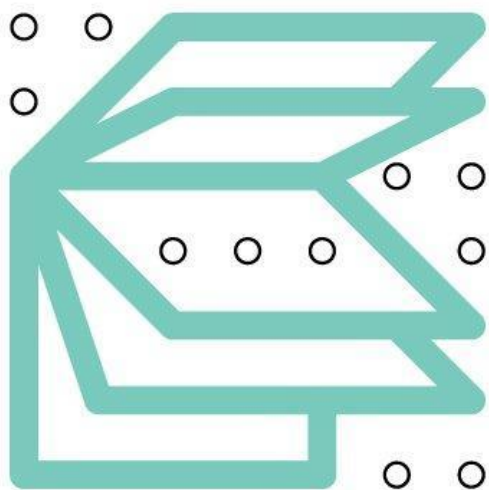


7. La Maison d'Apprentis



maison d'apprentis

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

7.1. Internat

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA PRESTATION

Lieu	La Maison d'Apprentis se situe à la rue du Banneret 2, dans un immeuble proche du centre-ville.
Public	Sur indication de l'Office de Protection de l'Enfant (OPE), jeunes filles et garçons âgés de 15 à 22 ans, en fin de scolarité obligatoire ou en formation
Mission	Accueil de jeunes dont la situation familiale et/ou personnelle ne permet pas de vivre au domicile parental. Si un retour dans la famille est toujours espéré, la Maison d'Apprentis vise aussi à responsabiliser les jeunes et à les préparer à une vie autonome.
Type de suivi	Internat
Capacité d'accueil	10 places
Équipe pédagogique	6 éducateurs (pour l'équivalent de 5 EPT) appuyés par 2 intervenants familiaux (pour l'équivalent de 0.25 EPT), en étroite collaboration avec la direction pédagogique

Dernière mise à jour : avril 2015

PORTRAIT

La Maison d'Apprentis accueille des jeunes séjournant précédemment dans d'autres groupes éducatifs de la Fondation, des jeunes gens en provenance d'autres institutions qui ne peuvent assurer la poursuite du suivi éducatif au-delà de 16 ans et des jeunes pour lesquels une solution de placement s'avère nécessaire durant l'adolescence. Les jeunes accueillis sont en fin de scolarité obligatoire, en études ou en apprentissage. L'équipe éducative axe son travail sur le soutien à l'accomplissement de la formation afin de privilégier, à terme, l'accès des pensionnaires à l'autonomie financière par l'obtention d'un titre de formation reconnu ou une intégration dans le monde du travail. L'accent est également mis sur l'accompagnement dans l'apprentissage des actes du quotidien et des responsabilités administratives afin de proposer aux jeunes accueillis l'expérimentation de tâches qu'ils auront à assumer lorsqu'ils auront quitté le foyer et tout au long de leur vie d'adultes.

La Maison d'Apprentis offre aux jeunes une expérience de vie de l'ordre de l'éducation par les pairs. « Nos aînés » sont invités à entretenir le contact avec la Maison d'Apprentis et proposent ainsi aux plus jeunes l'exemple d'anciens pensionnaires qui ont quitté le nid, que ce soit pour retourner dans leur famille et pouvoir déployer leurs ailes ensuite, pour rejoindre un lieu de vie transitoire entre l'internat et la vie autonome ou pour s'installer dans un lieu de vie bien à eux.

Les éducateurs, présents et disponibles, ne sont que peu animateurs de la vie de la maison dans la perspective de laisser l'organisation du temps libre à l'initiative des jeunes. Ils s'attachent toutefois à

proposer aux jeunes la découverte de nouvelles activités (sportives, ludiques, culturelles, etc.) et d'autres horizons (séjours dans d'autres régions du pays ou à l'étranger, engagements associatifs, etc.).

Quelques thèmes sont toutefois abordés régulièrement avec la venue d'intervenants extérieurs (Groupe Information sexuelle et éducation à la Santé (GIS), La Balise¹⁹, etc.) en fonction des besoins perçus par l'équipe éducative.

Le lien entre le jeune et son éducateur de référence, la bienveillance du regard porté sur les jeunes par les adultes de la maison et notre foi en leurs compétences acquises et à développer sont les points forts sur lesquels nous souhaitons baser notre accompagnement, persuadés que la confiance en soi est le terreau d'un développement personnel positif et constructif²⁰.

¹⁹ La Balise est l'antenne du Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie de La Chaux-de-Fonds.

²⁰ Pour plus d'informations, les règles de vie de la Maison d'Apprentis sont consultables en annexe, p. XXXIII.

7.2. Studios de suite

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA PRESTATION

Lieu	Un studio choisi par le jeune et dont le bail à loyer est établi au nom de la Fondation
Public	Les pensionnaires de la Maison d'Apprentis, sur la base d'un projet pédagogique individualisé
Mission	Apprentissage de l'autonomie dans son propre lieu de vie tout en bénéficiant d'un encadrement éducatif adapté. L'objectif est l'accès du jeune à une autonomie totale. Le concept est une continuité du placement et Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes maintient des objectifs éducatifs.
Conditions d'admission	<p>a) Le jeune présente une maturité suffisante permettant d'envisager un suivi éducatif à distance jusqu'au terme de ses études ou de sa formation professionnelle.</p> <p>b) Le jeune présente encore de nombreuses difficultés mais son accompagnement en communauté n'est plus la formule adéquate, au contraire d'une prise en charge plus individualisée qui peut devenir le « coup de pouce » qui fait grandir, la valorisation qui permet de fixer de nouveaux objectifs. Le concept « studio de suite » devient ici le moteur d'une nouvelle collaboration sur un terme plus long et – en général – au-delà de la majorité. Il est le levier d'une progression et d'une nouvelle motivation.</p> <p>Un passage préalable dans le studio interne à la Maison d'Apprentis (voir ci-dessous) est demandé.</p>
Type de suivi	Rencontres régulières au studio ou à la Maison d'Apprentis
Capacité d'accueil	6 places
Équipe pédagogique	Celle de la Maison d'Apprentis

Dernière mise à jour : avril 2015

PORTRAIT

L'idée de cet outil de travail a émergé lors de l'abaissement de la majorité civile, alors que bon nombre de jeunes adultes ne pensaient qu'à quitter l'institution pour gagner en liberté au détriment de leurs études et/ou de leur cursus de vie. Rapidement désœuvrés et faisant appel à l'aide sociale pour s'assumer, la plupart de ces jeunes se sont malheureusement retrouvés en rupture et à nouveau dépendants.

Le concept « studio de suite » répond ainsi à un besoin réel des jeunes pris en charge. Il permet un changement de statut de manière douce, réfléchi et en accord avec les objectifs de formation des jeunes concernés. Il offre une première expérience de vie autonome en studio avec la collaboration de référents éducatifs. Toutefois, une place modulable à l'interne reste à disposition durant l'ensemble du placement en appartement en cas d'imprévu et/ou d'échéance importante.

Il n'y a pas de critères uniques et unilatéraux, ni identiques à tous les adolescents pour l'accession à un studio de suite. Chaque demande est discutée, débattue et évaluée en équipe et avec la direction pédagogique.

L'accès au studio de suite doit permettre au jeune de bénéficier de l'appui et du soutien de l'équipe éducative pour la réussite de son objectif personnel et l'apprentissage de sa propre gestion quotidienne, de manière personnalisée et hors vie communautaire.

Au terme du contrat de collaboration, le jeune doit pouvoir être en mesure d'utiliser ses acquis pour affronter seul et de manière indépendante la vie sociale et professionnelle.

La personnalisation de l'accompagnement éducatif est un levier majeur du projet, de même que la valorisation des compétences du jeune, voire de son entourage dans les ressources que celui-ci peut constituer²¹.

Studio interne

Cet espace de vie sis à la Maison d'Apprentis permet au jeune susceptible de bénéficier d'un studio de suite de s'engager dans l'exercice de l'autonomie sous le regard et la critique constructive de l'équipe éducative.

Ce moyen d'accès au concept « studio de suite » est une étape qui se veut une base d'échanges entre le bénéficiaire et l'équipe éducative. C'est une phase d'apprentissage des besoins et des exigences liés à la future expérience en studio de suite. Le studio interne est ainsi étroitement lié à l'ensemble du concept « studio de suite » et devient un relais important dans le processus de départ vers l'extérieur.

L'expérience du studio interne est évaluée régulièrement et peut être renouvelée si nécessaire. L'occupation variera selon le bénéficiaire, en négociation avec l'équipe éducative. L'accès au studio interne est régi par une convention de mise à disposition²², voire un contrat de collaboration.

²¹ Un exemple de convention de collaboration peut être consulté en annexe, p. XLVII. Une liste des éléments de base nécessaires à l'entretien du studio et offerts au jeune lors de son emménagement (Kit MAP) figure à sa suite, p. L.

²² Un exemple figure en annexe, p. LI.